



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 56

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M. OXENHAM propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 208 — *Loi sur la Journée de visibilité bispirituelle et transgenre (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Two-Spirit and Transgender Day of Visibility Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. OXENHAM intervient.

M. BALCAEN, M^{me} CROSS ainsi que MM. JACKSON, NARTH et BEREZA posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. BALCAEN et BLASHKO interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} CHEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 212 — *Loi sur le Mois du patrimoine asiatique (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Asian Heritage Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*.

Le débat se poursuit.

M^{mes} BYRAM et CROSS interviennent. M^{me} STONE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. REDHEAD présente la proposition suivante :

Proposition n° 14 : Abordabilité dans le Nord

Attendu :

qu'après des années de gels et de compressions sous le précédent gouvernement conservateur, le gouvernement provincial a mis en œuvre des mesures concrètes favorisant l'abordabilité pour les familles du Nord;

que le précédent gouvernement conservateur a considérablement sabré dans le budget alloué aux infrastructures dans le Nord du Manitoba et qu'il a tourné le dos à cette région en réduisant les programmes d'investissement dans les collectivités du Nord, notamment en éliminant les prêts aux entreprises accordés dans le cadre du Fonds de développement économique local;

que le gouvernement provincial a réduit la taxe sur l'essence, ce qui soulage les familles partout dans la province, mais particulièrement dans le Nord où beaucoup de gens dépendent de leur véhicule pour le travail et les déplacements quotidiens;

que le gouvernement provincial investit dans les soins de santé dans cette région afin que les familles puissent obtenir de l'aide quand et où elles en ont besoin sans faire face à des frais nuisant à l'accès aux soins de santé;

qu'il accroît les infrastructures essentielles, comme les routes et les chemins de fer, afin que les collectivités du Nord puissent maintenir toute l'année un accès au transport de surface;

qu'il améliore l'accès à l'emploi dans cette région en créant de bons emplois dans le domaine des minéraux critiques, veillant ainsi à la prospérité économique et à la réconciliation;

qu'il investit dans la construction d'un nouvel aéroport à Wasagamack pour les familles du Nord,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer à offrir des mesures de soutien qui rendent la vie plus abordable pour tous ceux qui résident ou travaillent dans le Nord ou qui contribuent à son essor.

Il s'élève un débat.

M. REDHEAD intervient.

MM. GUENTER, MOYES, SCHULER et KING posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. GUENTER, M. le *ministre* BUSHIE, M. KING et M^{me} LATHLIN interviennent. M. SCHULER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député et portant sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans le Nord sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M^{me} KENNEDY, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 13 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*;
- projet de loi 22 — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance du Nigeria (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Nigerian Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*;
- projet de loi 23 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (2)*.

Composition du Comité :

- M. GUENTER;
- M^{me} KENNEDY;
- M. LAGASSE;
- M. MOYES;
- M. SANDHU;
- M. le *ministre* SIMARD.

Le Comité a élu :

- M^{me} KENNEDY à la présidence;
- M. SANDHU à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. KING remplace M. GUENTER.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

Ministre ASAGWARA

Exposés oraux :

Le Comité a entendu neuf exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 22 — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance du Nigeria (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Nigerian Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* :

Vera Keyede	Particulier
Lana Adeleye Olusae	Particulier
Wilson Akinwale	Particulier
Edward Onyebuchi	Particulier
Babatunde Busari	Particulier
Ifeanyi Chidume	Particulier
Yechenu Audu	Particulier
Olivia Onyemaenu	University of Manitoba Nigerian Students' Association
Taiwo Aromasodu	Particulier

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 22) — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance du Nigeria (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Nigerian Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 23) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} KENNEDY, le rapport du Comité est déposé.

M. BRAR, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 13 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 5 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*;
- projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*;
- projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants/The Community Child Care Standards Amendment Act*;
- projet de loi 202 — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. JACKSON;
- M. LOISELLE;
- M. MOROZ;
- M. PERCHOTTE.

Le Comité a élu :

- M. BRAR à la présidence;
- M^{me} DELA CRUZ à la vice-présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

- M. le *ministre* ALTOMARE;
- M^{me} la *ministre* CABLE;
- M^{me} BYRAM;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO;
- M^{me} LAMOUREUX.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act* :

Jim Silver

Centre canadien de politiques alternatives — bureau du
Manitoba

Le Comité a entendu 10 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* :

Allison McCulloch	Fédération des associations des professeurs universitaires du Manitoba
David Grant	Particulier
Michael Shaw	Particulier
Erik Thomson	Particulier
Orvie Dingwall	Association des professeures et professeurs de l'Université du Manitoba
Robert Chernomas	Particulier
Peter Ives	Association des professeurs de l'Université de Winnipeg
Katrin Nielsdottir	Particulier
Mark Gabbert	Particulier
Justin Lewis	Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act* :

Kevin Rebeck	Manitoba Federation of Labour
David Grant	Particulier
Sandra Oakley	Manitoba Federation of Union Retirees

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 202 — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* :

Nathalie Kleinschmit	Francofonds
----------------------	-------------

Exposés écrits :

Le Comité a reçu neuf exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* :

Trust Beta	Particulier
Mohamad Hasan Kadhim	Particulier
Alia Lagace	Particulier
Christine Kelly	Particulier
RJ Leland	Particulier
Julie Guard	Particulier
Chris Tillman	Particulier
Robert Shaver	Particulier
Ariane Hanemaayer	Brandon University Faculty Association

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 202 — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)* :

Donna Morken
Reg Black

Rivers and Area Community Foundation
Brokenhead River Community Foundation

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 5) — *Loi sur l’alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l’administration de l’enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l’hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d’enfants/The Community Child Care Standards Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 202) — *Loi sur la Journée des fondations communautaires (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Community Foundation Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. BRAR, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* SIMARD dépose le rapport annuel sur les services en français pour l’exercice se terminant le 31 mars 2023.

(Document parlementaire n° 116)

M^{me} SMITH, *ministre du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance*, fait une déclaration au sujet de la Journée de l'ourson Spirit Bear qui a eu lieu le 10 mai 2024.

M^{me} HIEBERT fait des observations sur la déclaration.

M. MOSES, *ministre du Développement économique, de l'Investissement, du Commerce et des Ressources naturelles*, fait une déclaration au sujet de la situation des incendies échappés dans la province.

M. WOWCHUK et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. DEVGAN, BEREZA, PANKRATZ et SCHULER ainsi que M^{me} DELA CRUZ font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville ainsi qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville ainsi qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville ainsi qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter la ministre des Familles à élaborer de meilleures politiques pour protéger les jeunes qui sont pris en charge contre d'éventuels mauvais traitements physiques ou psychologiques et à exhorter le gouvernement provincial à tenir une enquête publique sans délai afin d'identifier les failles du système de protection de l'enfance et de veiller à ce que plus aucun appel au secours d'un enfant ne demeure sans réponse ou ne soit ignoré.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville ainsi qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'achat d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique et son installation dans le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. PERCHOTTE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. JACKSON — Demande visant à exhorter le premier ministre et la ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale à grande circulation n° 2 au cours de la saison de construction à venir et à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui traverse la ville de Souris dans ses plans de reconstruction.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* WIEBE tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 30 — *Loi sur les richesses inexplicées (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion d'amendement de M. JOHNSON voulant que la motion principale soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée refuse que soit lu une deuxième fois le projet de loi 30 — *Loi sur les richesses inexplicées (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)* — puisqu'elle n'a reçu ni l'assurance ni les preuves satisfaisantes voulant que le projet de loi soit différent de celui qui a été présenté et adopté à l'Assemblée en 2021.

Le débat se poursuit sur la motion d'amendement.

M. WHARTON et M^{me} HIEBERT interviennent. M^{me} COOK exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey